

Vincent DESCOEUR

Député du Cantal

Membre de la Commission du développement durable
et de l'aménagement du territoire

Réf : VD.73.SBB.18

Paris, 31 mai 2018

Monsieur,

Vous avez bien voulu m'interpeller, au travers d'une pétition, sur la décision du Gouvernement de réduire la vitesse maximale autorisée à 80 km/h sur le réseau routier secondaire.

Vous n'ignorez probablement pas que, depuis plusieurs mois, j'ai multiplié les démarches pour dénoncer cette mesure injuste et pénalisante pour les habitants des territoires ruraux. J'ai ainsi adressé une lettre-pétition au président de la République signée par plus de 13 000 cantaliens. J'ai également mobilisé 35 députés, sénateurs et présidents de conseils départementaux du Massif Central qui ont cosigné une lettre ouverte demandant solennellement au Président de la République de renoncer à cette mesure.

A l'Assemblée nationale, je préside avec Jean-Jacques Gaultier, député des Vosges, un groupe de travail qui s'emploie à formuler des propositions de nature à améliorer la sécurité routière sans porter atteinte à la mobilité des habitants des zones rurales et des territoires éloignés des autoroutes.

J'ai parallèlement déposé fin mars à l'Assemblée nationale une proposition de loi visant à laisser aux préfets, pour les routes nationales, et aux présidents de conseils départementaux, pour les routes départementales, le pouvoir de décider de l'adaptation de la vitesse maximale autorisée en fonction des caractéristiques des itinéraires. J'ai obtenu que cette proposition de loi soit inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale, où elle sera examinée le 21 juin.

Partageant votre indignation face à cette mesure décidée sans concertation, dont les incidences en matière de sécurité routière n'ont pas fait l'objet d'évaluations sérieuses et dont les conséquences sur l'aménagement du territoire ont été manifestement ignorées, je vous assure de ma détermination à poursuivre mes actions pour obtenir du gouvernement qu'il revoit sa position ou, pour le moins, l'adapte.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Très cordialement

Vincent DESCOEUR

Assemblée nationale : 1101, rue de l'Université, 75355 PARIS CEDEX 07 SP

Tél : 01 40 63 05 53

vincent.descoeur@assemblee-nationale.fr